

Controverse sur le coût de la démission de Joëlle Milquet

SURCÔUTS La facture du remplacement ministériel, évaluée par certains entre 260 et 900 mille euros, est égale à zéro, selon la majorité

Le remplacement de Joëlle Milquet au poste de vice-présidente, ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Enfance de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le partage de ses compétences entre deux ministres ne générera aucun coût au contribuable. C'est en tout cas ce qu'assuraient, en chœur, le ministre du Budget et le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Rudy Demotte, mercredi, lors de la séance plénière du parlement de la communauté. Et les conséquences collatérales de ce remaniement – le passage des compétences du Sport du ministre CDH René Collin vers le secrétaire d'État PS Rachid Madrane – sur le coût des cabinets des deux précités n'auront pas plus d'impact budgétaire.

Mercredi, on apprenait d'ailleurs que l'ex-international de basket Marc Deheneffe, 54 ans, actuel conseiller sport aux cabinets des ministres-présidents Paul Magnette et Rudy De-

motte, intégrera sous peu le cabinet de Rachid Madrane, pour y assurer le poste de responsable de la cellule sport. Qui, sous l'ère de René Collin, n'employait que cinq personnes.

Le président du CDH, Benoît Lutgen, a beau le crier sur tous les toits depuis le week-end dernier, il reste quelques sceptiques qui continuent à semer le doute sur la neutralité budgétaire de l'opération. C'est le cas de Françoise Bertieaux, la cheffe de groupe MR de la Fédération. Elle souligne que les 264.000 euros de salaire d'Alda Greoli, la nouvelle ministre de la Culture et de l'Enfance, seront pris en charge par le Parlement : une nouvelle facture pour le contribuable, puisque la nouvelle ministre n'est pas parlementaire.

Il y a un autre homme convaincu de la mauvaise foi de la majorité et du président du CDH. Michel Legrand, le patron du Gerfa (Groupe d'étude et de réforme de la fonction administrative), évaluait en début de semaine le coût de la ministre supplémentaire,

Alda Greoli, à 600.000 euros de plus pour le contribuable.

Surcoûts niés

Il a réévalué pour nous ces chiffres à la hausse, en se basant sur un arrêté du gouvernement de la Communauté française de 2004. Ce dernier autorise la mise à disposition de deux membres de cabinet aux membres du gouvernement qui n'exercent plus de fonctions ministérielles, et ce pendant cinq ans maximum. Dont coût supplémentaire, selon les calculs du Gerfa : 300.000 euros qui gonflent l'ardoise totale à 900.000 euros.

De leur côté, les pilotes budgétaires de la Fédération nient ces surcoûts. Ils rappellent que le coût salarial de la ministre supplémentaire – 264.000 euros – ne sera pas pris en charge par le Parlement ; que le ministre-président et le ministre du Budget se sont engagés à ce qu'aucun euro de plus ne soit dépensé au-delà du budget approuvé sous la gouvernance de Joëlle Milquet. Comment ? Par des économies

d'échelles, des synergies entre les deux cabinets (celui de Milquet fonctionne et ses chauffeurs assureront les déplacements des deux nouveaux ministres) et des dégraissages (sans casse sociale) des cabinets. Rideau ? ■

DIRK VANOVERBEKE

DÉMÉNAGEMENT

« M'impliquer à Liège »

Née à Spa où elle fut conseillère communale, et vivant à Bruxelles depuis neuf ans, Alda Greoli atterrit à Liège. « Un retour aux sources », a-t-elle déclaré aux militants CDH mardi soir. Son arrivée arrange les affaires du CDH liégeois en quête de relance après les transfuges avortés d'Anne Delvaux et Melchior Wathelet. « Je ne suis pas la sauveuse ! Mais je compte m'impliquer fortement dans la vie locale. » Une place de choix aux communales ou régionales ? A voir avec les ténors humanistes liégeois !

PH.BX